

Commune d'ETAIN

MARCHE DE FOURNITURE ET SERVICE Enquêtes domiciliaires aux Clairs Chênes (réseaux humides)

RAPPORT DE PRESENTATION

1. Nature et étendue des besoins à satisfaire

Dans le cadre du futur programme pluriannuel de travaux d'assainissement axé principalement sur le lotissement des Clairs Chênes dont les réseaux sont en mauvais état et situé en grande majorité en domaine privé, l'Agence de Bassin nous a demandé de réaliser une étude globale de ces réseaux afin de définir un phasage de travaux. Le cabinet G2C environnement de Laxou a été désigné comme assistant à maître d'ouvrage pour cette opération et une consultation a été lancée cet été pour la réalisation d'un relevé topographique global, de 337 enquêtes domiciliaires de branchement et pour des études de sols. Notre AMO a chiffré la partie enquête domiciliaire à 50 000 € HT.

2. Procédure de passation de marché

Compte tenu du montant global de l'opération, la procédure à appliquer est celle de la procédure adaptée, telle que définie à l'article 28 du Code des Marchés Publics 2006.

L'avis d'appel public à concurrence a été transmis le 16.07.2009 au BOAMP ainsi que sur le site internet de la collectivité. Les candidatures et les offres devaient être déposées le 14.08.2009 à 12h00.

3. Déroulement de la procédure :

Suite à l'avis paru au BOAMP, et à la date prévue, 4 réponses furent enregistrées en Mairie.

Les critères d'examen des offres figurant au Règlement de consultation étaient les suivants :

- Prix des prestations (40%)
- Valeur technique (30%)
- Délais d'exécution (10%).

Seul le Cabinet de Géomètre DEHOVE a répondu à l'appel d'offre avec une offre à 47 443 € HT. Après analyse, G2C Environnement (notre AMO) a considéré que le prix de revient de l'enquête (141 € HT environ) se plaçait dans la fourchette haute du marché mais restait acceptable au regard des contraintes d'accessibilité des branchements.

Les sociétés AUSTRAL, GEOPROTECH et GEOdiagnostic pouvaient répondre mais elles ne pouvaient pas réaliser cette prestation dans le délai de 8 semaines maximum imposé au cahier des charges.

A l'issue de cet examen, nous avons choisi de retenir l'offre de la SCP DEHOVE Thierry qui na fait apparaître aucune erreur matérielle.

Fait à Etain, le 16.09.2009
Le Maire, Personne Responsable du Marché
Jean PICART